

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-270 du 30 décembre 2011 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : ETSM1130941S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2011-36 du 3 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

M. CATALA (Alexandre).
M. GARRIC (Xavier).
M. PAGE (Maurice).
Mme SALVAT (Cécile).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 30 décembre 2011.

Le directeur général,
D. MARANINCHI